



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Harvest Banks & Buildings Income Fund

31 décembre 2019



Harvest Banks & Buildings Income Fund

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Harvest Portfolio Group Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 18 mars 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Harvest Banks & Buildings Income Fund (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et



appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 18 mars 2020

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
Aux 31 décembre	2019	2018	
Actif			
Actif courant			
Placements	8 474 051	\$	8 538 816 \$
Trésorerie	69 816		151 336
Dividendes et intérêts à recevoir	21 152		33 351
Souscriptions à recevoir	1 000		75 639
	8 566 019		8 799 142
Passif			
Passif courant			
Rachats à payer	1 559		75 639
Distributions à payer (note 4)	15 553		18 200
	17 112		93 839
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 548 907	\$	8 705 303 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Série R	3 495 465	\$	3 576 737 \$
Série A	3 721 136		3 849 072
Série F	963 301		1 057 466
Série D	369 005		222 028
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)			
Série R	252 521		284 397
Série A	293 483		329 139
Série F	65 664		79 923
Série D	25 673		17 062
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			
Série R	13,84	\$	12,58 \$
Série A	12,68		11,69
Série F	14,67		13,23
Série D	14,37		13,01

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	238 838 \$	235 721 \$
Intérêts à distribuer	50 251	55 844
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	592 062	977 633
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	885 060	(1 586 665)
Gain (perte) net sur les placements	1 766 211	(317 467)
Autres revenus (pertes)		
Gain (perte) de change net réalisé	(857)	1 054
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(2 906)	3 065
Autres revenus (pertes)	(3 763)	4 119
Revenu total (montant net)	1 762 448 \$	(313 348) \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	111 092 \$	126 317 \$
Frais de service	72 827	83 708
Retenues d'impôts	8 933	14 439
Coûts de l'information aux porteurs de parts	40 070	37 929
Honoraires d'audit	32 019	30 666
Honoraires des agents des transferts	50 821	47 303
Droits de garde et frais bancaires	36 026	41 129
Frais du comité d'examen indépendant	762	1 041
Droits de dépôt	19 299	22 793
Frais juridiques	8 330	6 323
Coûts de transactions (note 9)	1 277	5 183
Total des charges	381 456	416 831
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 380 992 \$	(730 179) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R	577 471 \$	(281 381) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	587 360	(357 206)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F	173 694	(74 488)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D	42 467	(17 104)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)	2,18 \$	(0,94) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	1,90	(1,02)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)	2,43	(0,90)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)	1,93	(1,06)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	8 705 303 \$	11 366 670 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 380 992 \$	(730 179) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	199 541	133 861
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	355 650	400 858
Rachat de parts rachetables	(1 535 983)	(1 841 641)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(980 792) \$	(1 306 922) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	-	(310 223)
Remboursement de capital	(556 596)	(314 043)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(556 596) \$	(624 266) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	8 548 907 \$	8 705 303 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	3 576 737 \$	4 644 993 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	577 471 \$	(281 381) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	3 950
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	154 349	174 649
Rachat de parts rachetables	(592 342)	(715 035)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(437 993) \$	(536 436) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	-	(141 473)
Remboursement de capital	(220 750)	(108 966)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(220 750) \$	(250 439) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	3 495 465 \$	3 576 737 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A			
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019		2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	3 849 072	\$	5 174 344 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	587 360	\$	(357 206) \$
Opérations sur parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	46 272		87 640
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	157 836		176 226
Rachat de parts rachetables	(661 724)		(929 903)
Transfert de parts rachetables	–		(10 857)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(457 616)	\$	(676 894) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Gains en capital	–		(114 343)
Remboursement de capital	(257 680)		(176 829)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(257 680)	\$	(291 172) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	3 721 136	\$	3 849 072 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F			
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019		2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 057 466	\$	1 339 800 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	173 694	\$	(74 488) \$
Opérations sur parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	2 950		550
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	29 785		41 376
Rachat de parts rachetables	(240 928)		(191 634)
Transfert de parts rachetables	–		10 857
Opérations sur parts rachetables, montant net	(208 193)	\$	(138 851) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Gains en capital	–		(46 413)
Remboursement de capital	(59 666)		(22 582)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(59 666)	\$	(68 995) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	963 301	\$	1 057 466 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	222 028 \$	207 533 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	42 467 \$	(17 104) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	150 319	41 721
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	13 680	8 607
Rachat de parts rachetables	(40 989)	(5 069)
Opérations sur parts rachetables, montant net	123 010 \$	45 259 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	-	(7 994)
Remboursement de capital	(18 500)	(5 666)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(18 500) \$	(13 660) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	369 005 \$	222 028 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 380 992 \$	(730 179) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(2 793)	-
(Gain) réalisé à la vente de placements	(592 062)	(977 633)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(885 060)	1 586 665
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	2 906	(3 065)
Produit de la vente de placements	1 982 966	2 589 119
Achats de placements	(441 079)	(645 691)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	9 293	6 924
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 455 163 \$	1 826 140 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	274 180	58 222
Rachat de parts rachetables	(1 610 063)	(1 783 471)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(203 593)	(485 448)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 539 476) \$	(2 210 697) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(84 313)	(384 557)
(Gain) perte de change sur la trésorerie	2 793	-
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	151 336	535 893
Trésorerie à la clôture de l'exercice	69 816 \$	151 336 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus au cours de l'exercice*	50 251 \$	55 844 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	242 104	225 141

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2019

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Finance				
8 300	Bank of America Corporation	67 753	379 600	4,4
5 200	Banque de Montréal	339 370	523 328	6,1
4 800	Banque Canadienne Impériale de Commerce	539 748	518 688	6,1
2 100	JPMorgan Chase & Co.	75 834	380 137	4,4
19 400	Société Financière Manuvie	426 994	511 384	6,0
5 800	Morgan Stanley	323 696	385 015	4,5
5 000	Banque Royale du Canada	263 359	513 750	6,0
7 600	Financière Sun Life inc.	192 692	449 996	5,3
7 100	La Banque de Nouvelle-Écosse	396 428	520 785	6,1
5 900	La Banque Toronto-Dominion	218 804	429 697	5,0
19 900	Timbercreek Financial Corp.	201 031	197 607	2,3
		3 045 709	4 809 987	56,2
Immobilier				
1 800	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	272 519	377 676	4,4
6 500	Allied Properties Real Estate Investment Trust	218 629	338 455	4,0
27 900	Chartwell résidences pour retraités	372 799	387 810	4,5
2 400	Digital Realty Trust, Inc.	353 422	373 172	4,4
23 300	First Capital Real Estate Investment Trust	476 718	481 611	5,6
26 700	InterRent Real Estate Investment Trust	302 254	417 588	4,9
22 000	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	215 391	416 680	4,9
3 400	Prologis, Inc.	277 624	393 559	4,6
15 300	SmartCentres Real Estate Investment Trust	411 665	477 513	5,6
		2 901 021	3 664 064	42,9
Total des placements		5 946 730	8 474 051	99,1
Autres actifs, moins les passifs			74 856	0,9
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			8 548 907	100,0

Harvest Banks & Buildings Income Fund

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Banks & Buildings Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 23 octobre 2009. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 18 octobre 2011 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables quotidiennement à leur valeur liquidative et le Fonds a été assujéti au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement, composé principalement de titres des secteurs des banques, des autres services financiers et de l'immobilier.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Chaque part détenue par des porteurs en date du 18 octobre 2011 a été convertie en une part de série R à la date de conversion. Seuls les porteurs existants peuvent acquérir de nouvelles parts de série R, avec option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A ont été créées le 18 octobre 2011, et lancées le 22 octobre 2011. Elles sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ont été créées le 18 octobre 2011, et lancées le 27 octobre 2011. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de conseils, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, et lancées le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts des séries R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 18 mars 2020.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2019 et 2018, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de

Harvest Banks & Buildings Income Fund

techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par les Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputés à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant l'exercice.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice.

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2018	322 545	381 095	89 067	13 976
Parts rachetables émises	279	6 577	37	2 818
Parts rachetables émises au réinvestissement	12 670	13 654	2 860	606
Parts rachetables rachetées	(51 097)	(71 350)	(12 793)	(338)
Parts rachetables transférées entre séries	-	(837)	752	-
Total en circulation au 31 décembre 2018	284 397	329 139	79 923	17 062
Parts rachetables émises	-	3 750	202	10 508
Parts rachetables émises au réinvestissement	11 198	12 413	2 048	956
Parts rachetables rachetées	(43 074)	(51 819)	(16 509)	(2 853)
Parts rachetables transférées entre séries	-	-	-	-
Total en circulation au 31 décembre 2019	252 521	293 483	65 664	25 673

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est élevé à 264 983 pour la série R (299 935 en 2018), à 308 623 pour la série A (349 277 en 2018), à 71 575 pour la série F (82 907 en 2018) et à 22 019 pour la série D (16 181 en 2018).

Distributions

Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 556 596 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (624 266 \$ en 2018).

Harvest Banks & Buildings Income Fund

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir du gestionnaire des frais de service en lien avec les parts des séries A, D et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,25 %	1,35 %

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 28 367 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (31 101 \$ en 2018) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 ou 2018. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

Au 31 décembre 2019, 99,1 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (98,1 % au 31 décembre 2018) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 423 703 \$ (426 941 \$ au 31 décembre 2018).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 31 décembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollar américain	2 333 988 \$	27,3	2 282 154 \$	26,2

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 2 289 159 \$ (2 158 065 \$ au 31 décembre 2018) et à 44 829 \$ (124 089 \$ au 31 décembre 2018).

Au 31 décembre 2019, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 116 699 \$ (114 108 \$ au 31 décembre 2018), ou 1,4 % (1,3 % au 31 décembre 2018). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds ne détenait aucun titre de créance à revenu fixe aux 31 décembre 2019 et 2018. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Ce risque est sensiblement atténué par les critères utilisés pour la sélection des titres de sociétés. Des analyses de solvabilité sont réalisées régulièrement pour tous les placements du Fonds et le niveau de risque est géré et réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse des secteurs d'activité et des émetteurs.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur aux 31 décembre 2019 et 2018.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2019				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	4 809 987	-	-	4 809 987
FPI	3 664 064	-	-	3 664 064
Total des actifs financiers	8 474 051	-	-	8 474 051

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	5 298 169	-	-	5 298 169
FPI	3 240 647	-	-	3 240 647
Total des actifs financiers	8 538 816	-	-	8 538 816

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 aux 31 décembre 2019 et 2018. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité. Nous avons mis à jour les données de l'exercice précédent en fonction de la méthodologie de présentation du risque de concentration selon le pays adoptée pour l'exercice actuel.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

Régions :

Aux	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	72,4	73,3
États-Unis	26,7	24,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,9	1,9
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Aux	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	% de l'actif net	% de l'actif net
Finance	56,2	54,9
Immobilier	42,9	43,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,9	1,9
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour 2019, le Fonds a choisi le 15 décembre comme date de clôture de son année d'imposition. Auparavant, son année d'imposition prenait fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2019 et 2018.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.